

Politique d'entreprise sur l'éthique professionnelle

L'éthique professionnelle du Groupe Intégrale Vigilance est une composante essentielle de notre engagement envers nos clients, nos employés et notre communauté. Nous croyons fermement que le respect de normes élevées d'éthique est la clé pour maintenir la confiance et la crédibilité dans notre industrie. À cet effet, nous avons établi les principes suivants pour guider nos actions et nos décisions quotidiennes :

1. **Intégrité** : Nous nous engageons à agir avec intégrité et honnêteté dans toutes nos interactions professionnelles. Nous croyons que l'intégrité est la base de la confiance et de la crédibilité, et nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées de conduite professionnelle.
2. **Respect** : Nous traitons nos clients, nos employés et notre communauté avec respect et considération. Nous croyons que le respect est la base de relations professionnelles positives et durables.
3. **Transparence** : Nous sommes transparents dans nos interactions avec nos clients, nos employés et notre communauté. Nous sommes ouverts et honnêtes dans toutes nos communications et nous nous engageons à fournir des informations précises et complètes.
4. **Responsabilité** : Nous sommes responsables de nos actions et de nos décisions. Nous reconnaissons notre responsabilité envers nos clients, nos employés et notre communauté, et nous nous engageons à faire preuve de diligence dans l'exécution de nos tâches professionnelles.
5. **Professionalisme** : Nous nous engageons à agir de manière professionnelle en tout temps. Nous croyons que le professionnalisme est essentiel pour établir la confiance et la crédibilité dans notre industrie.
6. **Confidentialité** : Nous respectons la confidentialité de toutes les informations confidentielles de nos clients et de nos employés. Nous sommes déterminés à protéger la confidentialité de nos clients et de nos employés en tout temps.

Nous nous engageons à faire respecter ces principes dans toutes nos interactions professionnelles. Nous croyons que l'adhésion à des normes éthiques élevées est la clé pour maintenir la confiance et la crédibilité dans notre industrie, et nous sommes déterminés à respecter ces normes en tout temps.

Politique d'entreprise sur l'éthique des employés

Notre entreprise est déterminée à maintenir des normes élevées d'éthique professionnelle. Nous croyons que l'éthique professionnelle est la clé du succès à long terme de notre entreprise. Cette politique énonce nos attentes en matière d'éthique professionnelle pour tous les employés de notre entreprise.

1. **Respect** : Nous attendons de tous les employés de notre entreprise qu'ils fassent preuve de respect envers leurs collègues, leurs clients, leurs fournisseurs et toute autre personne avec laquelle ils interagissent dans le cadre de leur travail. Nous considérons que le respect est un élément essentiel de l'éthique professionnelle.
2. **Confidentialité** : Nous attendons de tous les employés de notre entreprise qu'ils respectent la confidentialité des informations relatives à nos clients et à notre entreprise. Tous les employés doivent maintenir la confidentialité des informations sensibles ou confidentielles auxquelles ils ont accès dans le cadre de leur travail.
3. **Conflits d'intérêts** : Nous attendons de tous les employés de notre entreprise qu'ils évitent tout conflit d'intérêts réel ou potentiel entre leurs intérêts personnels et ceux de l'entreprise. Les employés ne doivent pas utiliser leur position pour bénéficier de manière indue ou pour le profit personnel.
4. **Intégrité** : Nous attendons de tous les employés de notre entreprise qu'ils agissent avec intégrité en tout temps. Les employés ne doivent pas se livrer à des comportements malhonnêtes ou frauduleux, ni à des actes qui pourraient nuire à la réputation de notre entreprise.
5. **Respect des lois et des réglementations** : Nous attendons de tous les employés de notre entreprise qu'ils respectent toutes les lois et réglementations applicables dans le cadre de leur travail. Les employés ne doivent pas se livrer à des activités illégales ou inappropriées dans le cadre de leur travail.
6. **Relations professionnelles** : Nous attendons de tous les employés de notre entreprise qu'ils entretiennent des relations professionnelles positives avec leurs collègues, leurs clients, leurs fournisseurs et toute autre personne avec laquelle ils interagissent dans le cadre de leur travail. Les employés doivent éviter les comportements discriminatoires, le harcèlement et toute autre forme de comportement inapproprié.
7. **Rapport d'actes répréhensibles** : Nous encourageons tous les employés de notre entreprise à signaler tout acte répréhensible dont ils sont témoins ou dont ils ont connaissance. Nous avons mis en place des mécanismes de signalement confidentiels pour garantir que les employés peuvent signaler les actes répréhensibles en toute sécurité et sans crainte de représailles.

Tous les employés de notre entreprise doivent respecter cette politique en matière d'éthique professionnelle. Nous nous réservons le droit de prendre des mesures disciplinaires appropriées contre tout employé qui ne respecte pas cette politique. Nous croyons que l'éthique professionnelle est un élément essentiel de notre réussite en tant qu'entreprise, et nous attendons de tous les employés qu'ils y adhèrent.

Politique d'entreprise sur la diversité et l'inclusion

Notre entreprise est déterminée à promouvoir une culture de diversité et d'inclusion en tant que composante essentielle de notre réussite. Nous croyons que la diversité et l'inclusion sont des éléments clés pour créer une entreprise dynamique, innovante et prospère. Cette politique énonce nos attentes en matière de diversité et d'inclusion pour tous les employés de notre entreprise.

1. Engagement envers la diversité et l'inclusion : Nous nous engageons à créer un environnement de travail qui valorise la diversité et l'inclusion. Nous croyons que la diversité en matière d'origine, de race, de genre, d'âge, de religion, de capacités, d'orientation sexuelle et de perspectives est un atout essentiel pour notre entreprise.
 2. Recrutement et embauche : Nous sommes engagés à recruter et à embaucher des candidats qui reflètent la diversité de la communauté dans laquelle nous opérons. Nous nous engageons à examiner de manière équitable tous les candidats qualifiés, sans discrimination en fonction de leur origine, de leur race, de leur genre, de leur âge, de leur religion, de leurs capacités ou de leur orientation sexuelle.
 3. Formation et développement : Nous nous engageons à offrir des opportunités de formation et de développement à tous les employés, sans discrimination en fonction de leur origine, de leur race, de leur genre, de leur âge, de leur religion, de leurs capacités ou de leur orientation sexuelle. Nous nous efforçons de fournir des programmes de formation qui reflètent la diversité de notre entreprise et de notre communauté.
 4. Promotion et avancement : Nous nous engageons à offrir des opportunités de promotion et d'avancement à tous les employés, sans discrimination en fonction de leur origine, de leur race, de leur genre, de leur âge, de leur religion, de leurs capacités ou de leur orientation sexuelle. Nous reconnaissons que la diversité de notre entreprise est un atout pour notre réussite et nous travaillons à assurer l'égalité des chances pour tous les employés.
 5. Culture d'entreprise : Nous nous engageons à créer une culture d'entreprise inclusive qui valorise la diversité et l'inclusion. Nous sommes déterminés à promouvoir un environnement de travail où tous les employés se sentent respectés, appréciés et valorisés pour leurs contributions uniques. Nous encourageons tous les employés à partager leurs idées et leurs perspectives pour favoriser un environnement inclusif et collaboratif.
 6. Sensibilisation et communication : Nous nous engageons à sensibiliser tous les employés à l'importance de la diversité et de l'inclusion. Nous croyons que la communication et la sensibilisation sont essentielles pour créer une culture d'entreprise inclusive. Nous encourageons tous les employés à participer à des activités de sensibilisation pour mieux comprendre les différentes perspectives et expériences des autres employés.
-

Politique de rapport d'actes répréhensibles

La présente politique de rapport d'actes répréhensibles s'applique à tous les employés de l'entreprise. Elle vise à encourager et faciliter la divulgation des actes répréhensibles, à protéger les personnes qui signalent ces actes et à assurer un traitement adéquat et rapide de ces signalements.

Définitions

1. Acte répréhensible : Tout acte ou omission commis en contravention à la loi, à une politique de l'entreprise ou à des normes éthiques raisonnables qui est susceptible de causer un préjudice à l'entreprise, à ses employés ou à ses clients.
2. Signalement : La communication d'un acte répréhensible à un responsable désigné de l'entreprise de placement de personnel.

Obligations

1. Divulgation d'un acte répréhensible : Tout employé qui a connaissance d'un acte répréhensible doit en informer immédiatement son superviseur ou un responsable désigné. La divulgation peut être faite par écrit ou verbalement.
2. Protection contre les représailles : Aucun employé ne sera sanctionné ou soumis à des représailles pour avoir fait un signalement de bonne foi. Toutefois, la divulgation intentionnellement fautive, malveillante ou sans fondement est interdite et peut entraîner des mesures disciplinaires.
3. Traitement des signalements : Tous les signalements seront examinés de manière confidentielle et traités avec diligence. Un responsable désigné de l'entreprise sera responsable de l'examen initial du signalement et de la prise de mesures appropriées.
4. Communication du résultat de l'examen : Les employés qui signalent un acte répréhensible seront informés du résultat de l'examen dans un délai raisonnable, dans la mesure permise par la loi et la confidentialité.
5. Suivi : L'entreprise de placement de personnel effectuera un suivi approprié pour assurer la résolution complète de l'acte répréhensible signalé. Les employés qui ont fait un signalement seront informés des mesures prises pour traiter l'acte répréhensible.
6. Documentation : L'entreprise conservera une documentation adéquate de tous les signalements, des résultats de l'examen et des mesures prises pour résoudre les actes répréhensibles signalés.

Nous encourageons tous les employés à signaler tout acte répréhensible qu'ils pourraient rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions. Nous croyons que la divulgation rapide et adéquate des actes répréhensibles est essentielle pour préserver l'intégrité de notre entreprise et ainsi créer un milieu de travail sain pour l'ensemble du personnel.